IMAGINONS EPINAL >>>

PLAN COMMUNAL DES MOBILITÉS

pour une ville de toutes les générations

MAI 2022

ville d'Épinal

épinal la belle image

SOMMAIRE

Préambule

1. Synthèse du diagnostic 7
   1.1 Organisation spatiale de la ville 7
      1.1.1 Une ville traversée par une trame bleue majeure : la Moselle... 7
      1.1.2 ... et occupée en majeure partie par des espaces naturels 7
      1.1.3 Une ville centre pour son territoire communautaire et départemental 8
   1.2 Données démographiques de la ville 9
   1.3 Tendances et évolutions majeures 10

2. Les orientations stratégiques du Plan communal des mobilités 14
   2.1 Passer d'une ville routière à une ville relationnelle pour que ses habitants soient heureux d'y vivre 15
   2.2 La ville vivante qui sera pensée et organisée doit nous rapprocher du vivant au sens large 15
   2.3 Une offre de mobilité pour tous, innovante et évolutive 15

3. Programme d'actions 17
   3.1 Construire une ville de la rencontre 17
   3.2 Construire une ville apaisée 18
   3.3 Une offre mobilité évolutive pour tous 20
   3.4 Accompagner les changements, informer, communiquer 22

4. Processus d'Evaluation du Plan communal des mobilités 25

PREAMBULE

La Ville d'Épinal a souhaité s'engager dans la construction de « la ville de demain », une « ville relationnelle » dont le cadre de vie est plus agréable et plus apaisé, une ville plus résiliente et de plus en plus en phase avec les désirs des enfants, des jeunes familles, des seniors, « une ville pour toutes les générations ».

Dans le cadre de ce nouveau mandat et sous l'impulsion du Maire et de son équipe, sont conduits de nombreux projets structurants pour la ville au bénéfice de ses habitants : reconquête de l'habitat de centre-ville, végétalisation pour plus de nature en ville, protection des sites naturels remarquables et des zones agricoles, projet alimentaire pour mieux se nourrir et privilégier l'économie de proximité, préservation et développement de la biodiversité, valorisation du patrimoine pour améliorer le cadre de vie et nous rappeler à l'histoire de notre cité, culture et sports pour tous et pour un meilleur vivre ensemble dans un souci de bien-être et de bienfait pour la santé, développement de la démocratie participative pour amplifier l'engagement citoyen.

Afin de prolonger cette transformation de la cité en phase avec les aspirations de ses habitants, la Ville d'Épinal a choisi de co-construire un Plan communal des mobilités ambitieux et innovant afin d'apporter une réponse aux défis sociaux, environnementaux, de tranquillité et de santé publique, en plus d'apporter une réponse aux attentes sociétales qui ont émergé ces dernières années notamment par les jeunes générations.

La Ville d'Épinal peut s'appuyer pour cela sur ses richesses, comme sa rivière. La Moselle, doit devenir la colonne vertébrale conviviale de tout le centre-ville permettant les connexions entre les deux rives. C'est elle qui forme l'armature urbaine de la cité. Il faut considérer la Moselle comme un formidable levier d'innovation. Ce sont donc les espaces publics signifiants le long de la rivière et du Canal qu'il faudra transformer en espace à vivre, sans oublier les espaces publics qui se situent de part et d'autre de ces espaces et qui permettent de traverser le centre-ville d'une rive à l'autre. Les rues qui connectent ces espaces doivent être remodelées en priorité afin que chacun puisse en profiter à pied et à vélo. Du quartier de Bitola au port de plaisance, la Moselle devient l'axe privilégié d'une palette d'usages beaucoup plus riche et dans un cadre naturel ou la végétalisation devra être renforcée pour être un véritable poumon vert offrant une vraie respiration multipliant les opportunités de se rencontrer.

La ville multimodale est la ville de demain. C'est une ville où sont combinés les différents modes de transport, mais aussi une ville avec des espaces temps différents.

Le temps et la proximité des équipements sont des critères majeurs pour changer nos habitudes et nos comportements de mobilité.

“UNE VILLE POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS”

Aujourd'hui, Épinal, ville à taille humaine, ne tire pas assez parti de son plan compact où les distances sont relativement courtes. Son organisation est dominée par le mode prédominant de la voiture qui génère un certain nombre de nuisances qui lui sont associées (pollution, bruit, insécurité, santé...). Le temps du déplacement, à pied ou à vélo, dans un cadre agréable animé par des attracteurs (végétalisation, mobiliers, jeux, espaces ludiques, art et culture...) doit servir à participer à notre bien-être.

Le Plan communal des mobilités, qui est construit en relation avec le Plan des mobilités de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, ne vise pas à écarter la voiture mais de lui assurer une place juste dans l'espace public parmi les modes de transport privilégiés que sont la marche, le vélo et les transports en commun. L'offre de transport et de mobilité proposé par l'Agglomération d'Épinal sera développée et accessible à tous.

Ce Plan communal des mobilités a été construit collectivement avec de nombreux ateliers animés avec les acteurs de la mobilité de la ville ainsi que des instances de concertation (CIQ, conseil des ainés, conseil des jeunes, étudiants de l'ENSTIB, de l'ESAL et de l'IUT...) et de nombreux habitants. Lancé en mai 2022, il s'installera au cours des années à venir, au « fil de l'eau » notamment à l'occasion des travaux de requalification des espaces urbains.

Le Maire

Patrick NARDIN

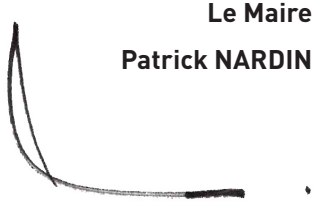

1

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ

1.1 Organisation spatiale de la ville

1.1.1 Une ville traversée par une trame bleue majeure : la Moselle ...

La commune est traversée par de nombreux ruisseaux mais surtout par la Moselle, qui compose la dorsale centrale de la ville, la traversant du sud vers le nord. La vallée creusée par cette rivière forme la structure de la ville, avec une urbanisation dense sur ces bords depuis Saint-Laurent au sud jusqu'au Port d'Épinal au nord. Ces cours d'eau ont modelé la géographie de la ville, avec les différents plateaux qui l'entourent sur la rive Droite notamment. C'est le cas du plateau de la Vierge ou de la Justice, délimités par les vallées qui rejoignent la Moselle et qui aujourd'hui accueillent Saint-Michel et Ambrail. Sur la rive gauche, une pente marquée est également présente vers l'Ouest avec un ensemble plus urbanisé vers Chantraine et un espace plus forestier vers le sud-ouest. On retrouve un ensemble urbanisé en vallée de Moselle ainsi qu'au Nord de la commune, urbanisation qui s'est accélérée après la 2nde Guerre Mondiale pour permettre une expansion vers le Nord et l'Est sur des territoires agricoles.

1.1.2 ... et occupée en majeure partie par des espaces naturels

La ville d'Épinal se constitue d'une vaste superficie, avec 59.24 km², composée de telle manière, selon la base de données européenne CLC[1] :

1 : CORINE Land Cover : inventaire biophysique de l'occupation des terres. Il est produit dans le cadre du programme européen d'observation de la terre Copernicus.

On retrouve près de ¾ de la superficie de la ville couverte par des espaces naturels ou avec un caractère non urbain ce qui est un vaste atout pour la commune. Ce lien entre espaces naturels aquatiques et forestiers permettent une continuité importante telle que la trame verte et bleue.

- forêts et milieux semi-naturels (**67.3%**)
- zones urbanisées (**17,7 %**)
- zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication (**5,6 %**),
- prairies (**4,6 %**),
- espaces verts artificialisés, non agricoles (**2,8 %**),
- zones agricoles hétérogènes (**2,1 %**),
- milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (**0,5 %**)

1.1.3 Une ville centre pour son territoire communautaire et départemental

Épinal est la préfecture du département des Vosges, et également la ville la plus peuplée, ce qui en fait l'une des polarités les plus importantes du territoire. Elle est donc dotée de nombreux équipements en rapport à son statut : on retrouve de nombreuses zones commerciales et industrielles en entrée de ville notamment au Nord-Est d'Épinal et une offre de commerce dans son centre-ville. Des équipements sportifs sont présents sur l'ensemble de la ville, avec une concentration plus importante au niveau des quartiers du Saut-le-Cerf et de la Justice. Les pôles scolaires sont également nombreux, avec près de 70 établissements scolaires, de la crèche aux études supérieures, répartis sur l'ensemble des quartiers. Différentes polarités liées à la culture et aux loisirs sont également présentes en grande partie au centre-ville mais à proximité des grandes axes pénétrants de la ville.

Pour finir, quelques éléments supplémentaires : le statut de la ville permet d'accueillir différentes instances administratives majeures et on retrouve la présence d'une garnison militaire du 1er régiment de tirailleurs. Épinal se compose de 10 entitées, appelés CIQ (Comité d'Intérêt de Quartier) qui sont identifiés comme les quartiers de la ville, grâce auxquels on peut se repérer spatialement : Saut-le-Cerf, Justice, Est, Vierge, Sud-Est, Saint-Laurent, Champ-du-Pin, Rive Gauche, Rive Droite, Ouest, dans lesquels sont réparties les polarités citées ci-dessus.

Cette centralité est également appuyée par l'attractivité de la ville. Ce sont plus de 68 % des habitants de l'agglomération d'Épinal qui fréquentent le périmètre du centre-ville d'Épinal au moins 1 fois par mois (données My Traffic 2022)

L'emprise d'Épinal va donc bien au-delà de ses limites administratives, en témoigne le bassin de vie de la ville, qui s'étend sur une superficie qui va du sud du département des Vosges à la frontière nord du département. On retrouve les bassins de vie[2] de Bruyères à l'est et celui de Mirecourt à l'ouest pour marquer les limites du bassin de vie spinalien, le plus vaste du département. Cette superficie correspond dans son ensemble à une grande majorité des communes de la communauté d'agglomération d'Épinal, qui comporte 78 communes, avec Épinal en son cœur. La zone d'emploi[3] de la ville par contre est bien plus vaste et couvre la partie centrale du département et près de 42% des habitants vosgiens. (DDT88 2018). La ville est également le cœur urbain de son territoire communautaire avec une attractivité importante :

L'ensemble de cette attractivité attire de nombreux flux sur le territoire de la commune, notamment routiers avec des milliers de trajets effectués vers et depuis la cité spinalienne. La ville est desservie par la RN57, qui alimente les portes d'entrée d'Épinal comme la route de Jeuxey (16 000 véhicules/jour) la rue Saint-Michel (13000 véhicules /jour) et le faubourg d'Ambrail (10 000 véhicules/jour), on retrouve une circulation assez dense sur la rive droite. La route de Remiremont et le Quai de Dogneville sont également deux axes majeurs d'entrée sud et nord de la ville avec près de 13 000 véhicules/jour pour chacun de ces deux axes. La vitesse moyenne sur la ville d'Épinal est de 25 km/h durant les heures de pointe du matin et du soir et de 35 km/h en dehors de ces horaires plus denses pour la circulation dans la ville. La ville est également dotée d'une gare SNCF qui accueillait en 2019 plus d'1,1 millions de voyageurs.

2 : le découpage de la France « en bassins de vie » a été réalisé pour faciliter la compréhension de la structuration du territoire de la France métropolitaine. Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

3 : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

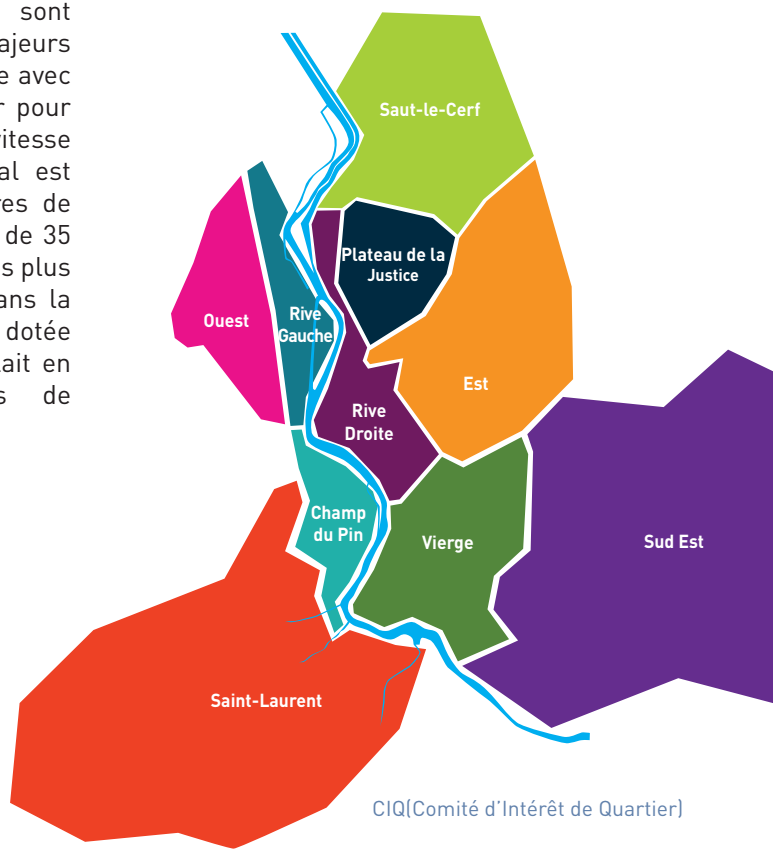

CIQ(Comité d'Intérêt de Quartier)

1.2 Données démographiques de la ville

La ville d'Épinal connaît une décroissance de sa population depuis 1975, jusqu'en 2019, où la population se stabilise, voire augmente légèrement entre 2019 et 2021. On note une augmentation de la population municipale de 516 personnes depuis 2019, dont 33 habitants pour la variation 2021/2022.

Répartition de la population : données de 2018 : On retrouve un taux de 38,4% de personnes âgées de 30 ans ou moins, ce qui est bien supérieur au reste du département, tout comme on retrouve 26.7% de personnes âgées de plus de 60 ans, contre 31% dans les Vosges. Épinal possède donc par rapport à son département une population plus jeune. La répartition détaillée se trouve dans le tableau.

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	15 541	100,0	16 682	100,0
0 à 14 ans	2 731	17,6	2 538	15,2
15 à 29 ans	3 910	25,2	3 171	19,0
30 à 44 ans	2 646	17,0	2 602	15,6
45 à 59 ans	2 752	17,7	3 262	19,6
60 à 74 ans	2 385	15,3	2 773	19,6
75 à 89 ans	990	6,4	1 948	11,7
90 ans ou plus	126	0,8	388	2,3

La taille des ménages de la ville d'Épinal est passée de 3,05 personnes en 1968 à 1,92 personnes en 2018, sachant que cette valeur se stabilise depuis 2008.

La part des moyens de transports utilisés pour se rendre au travail pour les spinaliens se caractérise par l'utilisation importante de la voiture. Cependant, près de 8.6% des usagers utilisent les transports en communs et 14.3% en modes actifs dont 2.1% à vélo. On retrouve une utilisation de la voiture marquée, même si la place des modes alternatifs est bien présente. Le caractère urbain d'Épinal permet également à la ville d'avoir des réseaux de bus performants ainsi qu'un bassin de vie interne par quartier permettant des déplacements courts, réalisables à pied ou à vélo par exemple.

La ville d'Épinal reste une ville routière, tout comme les communes du territoire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal. Le phénomène de l'évolution du nombre des ménages motorisés ne cesse d'augmenter depuis les Trente Glorieuses :

- **50%** des ménages ont au moins une voiture en 1968 (national)
- **82%** des ménages ont au moins une voiture en 2007 (données CAE)
- **84%** des ménages ont au moins une voiture en 2017 (données CAE)

À l'échelle de la ville, 25% des ménages spinaliens ne possédaient pas de véhicule en 2018 (INSEE), relatant de la part modale des transports en commun et des mobilités. Parallèlement, 21% des ménages possèdent 2 véhicules ou plus (toujours en 2018).

Cette motorisation des ménages s'est également accompagnée par une augmentation des temps et des distances par personne et par jour, qu'elle soit entre le travail et le domicile mais aussi pour les loisirs.

Au niveau national, ce chiffre est passé de 17km (1982) à 27 km (2008), qui peut être aussi expliqué par les phénomènes de périurbanisation, qui accroît les distances de ce fait. La spécialisation des espaces, type zones commerciales, lotissements ou zones d'activités justifient également cette hausse et ce recul d'un fonctionnement de proximité. L'ensemble de ces aménagements depuis plusieurs décennies a été pensé pour l'automobile uniquement.

1.3 Tendances et évolutions majeures

COVID-19 : La crise sanitaire qui est présente depuis mars 2020 a considérablement changé les comportements et les habitudes des Français. La mise en place du télétravail pour certains actifs permet de repenser et/ou réduire ses déplacements. Les transports en commun ont connu un rejet important dans cette période par rapport à sa typologie de proximité, favorisant la pratique du vélo sur les courtes / moyennes distances. Le confinement strict a permis également de repenser son rapport à l'espace public et à ses trajets et aux personnes qui recherchent un meilleur cadre de vie, notamment chez les cadres dans les zones très urbaines, comme la région parisienne.

ÉNERGIE

Un grand nombre de foyers spinaliens est motorisé, ou multi motorisé comme évoqué précédemment, ce qui induit un besoin en énergie, notamment en pétrole au vu du parc automobile actuel. Depuis 2010, le prix du gazole en métropole a augmenté de plus de 66% (de 1,17€/L à 1,72€/L), ce qui peut amener à des dépendances énergétiques importantes et une précarité dans certains cas. Les déplacements quotidiens sont devenus des budgets à part entière pour les foyers spinaliens. Cette augmentation des prix énergétiques amène également à des changements de mobilité pour changer ses comportements et réduire ses frais liés aux déplacements, avec la marche ou le vélo qui sont peu coûteux à titre de comparaison, quand cette alternative est possible. La raréfaction des matières premières et le contexte mondial actuel comme la crise ukrainienne, montrent une certaine fragilité quant à cette dépendance à certaines matières premières ou énergies, tant par leurs prix que par leurs approvisionnements, d'où la nécessité de mieux penser à la manière de se déplacer dès que c'est possible. Selon l'INSEE, en 2017, près d'un Français sur 2 utilise la voiture pour se rendre sur son lieu de travail, lorsqu'il est situé à 1 km maximum, ce qui équivaut à environ 12 min à pied ou 4 min à vélo.

SPORT & SANTÉ

La sédentarité et les problèmes de santé sont au cœur de nos modes de vie, de nos quotidiens et nos déplacements. La santé ainsi que le sport peuvent rentrer en ligne de compte dans les mobilités afin de concilier ces deux thématiques. En France, 30 minutes sont recommandées par jour pour un adulte, 5x dans la semaine. Pour les plus jeunes, ce chiffre passe à 60 minutes quotidiennes. C'est dans cette optique, que se déplacer par le biais d'un mode actif permet d'allier sa mobilité tout en pratiquant une activité physique régulière recommandée. Pour rappel, 15 min de marche correspond à plus d'un kilomètre à pied et près de 4 kilomètres à vélo. Cette sédentarité est également ponctuée par ce chiffre : 42% des trajets de moins d'un kilomètre sont effectués en voiture pour rejoindre son travail. Concilier ces deux aspects et favoriser les déplacements par les modes actifs, à pied et/ou à vélo est donc l'une des lignes directrices de ce Plan communal des mobilités, pour l'ensemble des sujets cités, comme l'énergie, la pollution, mais aussi pour la santé. La pratique d'une activité physique régulière permet de réduire l'apparition de maladies liées à un manque d'activité d'où l'importance d'inciter, faciliter et promouvoir l'activité physique, dans sa vie quotidienne mais aussi par le biais de ses déplacements.

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

C'est un phénomène global national, notamment dans la région Grand Est et dans les Vosges, qui est illustré dans les territoires ruraux, mais également dans les zones urbanisées. Cette proportion de la population croissante, ainsi que leurs besoins de mobilité doivent être au mieux anticipés afin de pouvoir offrir une offre de mobilité pour tous et accessible sur le territoire de la ville d'Épinal.

POLLUTIONS

Les émissions de différents composants sont de plus en plus mis en exergue quant à leur incidence sur notre santé : particules fines, dioxyde de carbone, dioxyde d'azote ... que l'on retrouve notamment dans les émissions des transports. En France, ce phénomène cause 40 000 victimes prématurées chaque année. Impact sur les écosystèmes mais aussi sur notre santé, avec des pathologies respiratoires, des maladies chroniques, la pollution est un élément important dans le cadre des mobilités puisque les transports représentent une majeure partie des émissions de gaz à effet de serre. > Une fluidification de la ville permet également une réduction des à-coups, une meilleure anticipation et donc une réduction des accélérations et freinages brusques. Les aménagements doivent également être réfléchis pour favoriser cette fluidité, pouvant amener à une réduction plus importante des épisodes de pollution que connaît la ville chaque soir aux heures de pointe.

La ville d'Épinal n'est pas épargnée par ce phénomène, intimement lié à son caractère de pôle urbain majeur de son département. Près d'un jour sur 5 est noté comme moyen/médiocre par ATMO Grand Est sur l'année 2020 sur la ville. Il faut également noter que la qualité de l'air passe régulièrement en moyen / médiocre durant les heures de pointe du matin et du soir.

La pollution est également sonore, et pas seulement atmosphérique : le trafic de la majeure partie du parc automobile est une source de bruit importante dans les villes. Les conséquences d'une exposition constante peuvent provoquer divers problèmes de santé : acouphènes, fatigue chronique, qualité du sommeil, baisse de l'audition. Une réduction de la vitesse de 50 km/h à 30 km/h sur un revêtement classique génère une baisse de 2,5 à 4 Db, ce qui équivaut à une diminution de moitié du bruit lié au trafic routier.

1

2

1. Rue Léopold Bourg

2. Croisement du quai du Colonel Sérot et du pont Clémenceau

3. Quai Jules Ferry entre le marché couvert et la passerelle piétonne

3

E-COMMERCE, CONSOMMATION ET SERVICES À DOMICILE

Les zones commerciales que l'on connaît ont mis en difficulté les offres de proximité dans les quartiers de la ville durant ces dernières décennies. Le e-commerce inverse cette tendance, en apportant les marchandises au domicile ou au plus proche, par le biais de relais. Les effets induits par cette nouvelle manière de consommer ne sont pas encore quantifiables pour permettre d'aménager le territoire en adéquation avec cette tendance. Cependant, des adaptations et nouvelles temporalités sont envisageables pour correspondre à ces nouvelles manières de consommer.

Près de 70% des achats de proximité sont effectués entre 17h et 20h, ce qui ne coïncide pas forcément avec les horaires d'ouverture durant le temps disponible des actifs (environ 20%). Les achats sont l'un des moteurs de fréquentation du centre-ville, mais ceux-ci sont surpassés par des motifs de flânerie ou de relationnel (respectivement 57% contre 79% et 82%). On voit des changements importants de comportements et consommations qui se sont accrus depuis la crise sanitaire, qui montrent une nouvelle manière de vivre et de consommer la ville.

CLIMAT & ENVIRONNEMENT

L'enjeu climatique et environnemental est bien sûr lié aux mobilités. Les émissions de gaz à effet de serre, émanant des transports représentent une majeure partie de la répartition d'émissions, avec plus de 30% pour le domaine des transports à l'échelle nationale (27% sur le territoire de la CAE). Viennent ensuite l'agriculture et l'industrie avec 19% chacun. Les émissions de ces gaz contribuent au phénomène d'effet de serre. L'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre est l'un des facteurs à l'origine du réchauffement climatique.

Ce réchauffement climatique a été quantifié à l'échelle de la France, par Météo France avec une hausse des températures de 1,7° sur le territoire français, depuis les années 1900. Ces températures plus importantes dérèglent les environnements, même à l'échelle d'Épinal, avec des phénomènes plus intenses, des îlots de chaleur plus chauds et des écosystèmes qui changent à cause de ces changements climatiques.

La volonté de ce Plan communal des mobilités, va dans ce même sens, en réduisant l'impact humain sur l'environnement par une favorisation des modes actifs, non émetteur de gaz à effet de serre, avec des conditions plus favorables et en réduisant la place de la voiture dans la ville.

2 LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ

2.1 Passer d'une ville routière à une ville relationnelle pour que ses habitants soient heureux d'y vivre

Une ville amie de tous, de toutes les générations est à construire, cette ville inclusive qui permet aux seniors, aux adolescents, aux familles, aux personnes porteuses d'un handicap de pouvoir bien vivre la ville au quotidien dans ses usages et ses déplacements. Une vraie place aux enfants devra être donnée et l'environnement proche des écoles devra être apaisé.

Une ville de la rencontre est une ville qui favorise les relations humaines dans l'espace urbain. Ce sont les places publiques qui incarnent le mieux cette ville de la sociabilité mais également les rues commerçantes, les parvis équipés d'attracteurs (culture, sport, loisir...) mais aussi les rues et squares dans les quartiers. Ces lieux devront être améliorés, aménagés, pour que le lien social prime sur la fonction purement routière de la mobilité et de ces logiques liées uniquement au transit.

La ville devra transformer des espaces en devenir comme la friche Bragard sur le quartier de Bitola qui permettra d'offrir de nouveaux espaces de liberté, de culture mais aussi des espaces économiques. La ville devra également créer des lieux voués aux mobilités : services, parking, pôles d'échanges, aires de covoiturage...

2.2 La ville vivante qui sera pensée et organisée doit nous rapprocher du vivant au sens large

Se connecter à la nature, le corps en mouvement avec une place plus affirmée et plus systématique à accorder aux modes actifs au cœur de l'écosystème des déplacements. La valorisation des trames vertes et bleues garantes de la préservation de la biodiversité sera amplifiée en créant des « corridors santé », des espaces verts multiples de proximité, plus étendus dotés d'équipements publics, vecteurs de bienfaits pour la santé physique, psychologique, de réduction du stress et d'une potentielle exposition à la pollution et à la chaleur extrême.

Dans cette perspective, le Plan communal des mobilités devra permettre aux Spinaliens d'avoir accès à pied, à vélo ou par d'autres mobilités douces aux fonctions principales de la ville : habiter, travailler, consommer, s'approvisionner, se divertir, se soigner, s'éduquer et s'épanouir.

C'est dans cette proximité que les modes actifs comportent un vrai potentiel. Il faut noter qu'environ 80% des déplacements au quotidien ont un motif autre que le travail.

Nos espaces publics portent encore la logique d'un « tout automobile » et reflètent une volonté de bien séparer la voiture et les autres usagers. Cet espace public segmenté, peu apaisé, comporte de nombreux obstacles et est finalement peu propice aux marcheurs et aux cyclistes qui ne s'y sentent pas « à l'aise ». Plutôt que de réaliser, lorsque c'est possible, des infrastructures nouvelles et coûteuses (sites propres, pistes cyclables...) aux résultats pouvant être incertains, il est proposé de partager l'espace public.

Le modèle de zones de rencontre où les piétons et cycles sont prioritaires mais où la voiture n'est pas interdite incarne une logique d'apaisement des circulations, de rééquilibrage des usages mais aussi de bonne raison, l'envie de marcher et de faire du vélo. En animant l'espace public, en le ponctuant « d'attracteurs » qui peuvent être de natures diverses : du mobilier pour s'asseoir et échanger, des zones végétalisées, de l'art et de la culture pour appendre et découvrir, des jeux et des espaces ludiques pour se divertir et se détendre. Ces espaces seront travaillés avec les acteurs de la culture, de l'art mais aussi du commerce, du tourisme, du sport et de la jeunesse afin d'agir sur la façon dont les mobilités au sein de la ville sont perçues par les habitants. C'est par cette approche que les changements de comportements vont s'opérer.

2.3 Une offre de mobilité pour tous, innovante et évolutive

En tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités sur son périmètre, la CAE organise et développe des services de transport et de mobilités. Dans le cadre de son Plan des Mobilités, cette offre sera restructurée, développée mais également parfois réorientée.

Le réseau Imagine sera connecté à des services de transport qui couvriront le territoire de la CAE ainsi que le service Cap'Imagine à destination des personnes à mobilité réduite.

Une offre globale et accessible à tous qui proposera pour l'ensemble des services de transport, une tarification unique et accessible.

Un abonnement général offrant l'accès à tous les services de transport et de mobilité sera créé. Son prix sera dégressif afin que l'ensemble des membres du foyer y accède.

Pour poursuivre la dynamisation du Vélo à Assistante Electrique, le soutien à l'achat de VAE neufs ou reconditionnés sera poursuivi mais il sera également au bénéfice de l'achat et l'entretien de vélos musculaires. La diffusion des services de location de VAE longue durée et courte durée (VLS) sera également poursuivie.

Une complémentarité des mobilités avec le bus et le train sera également recherchée.

Les usages partagés de la voiture seront également développés : covoiturage et auto partage car ils possèdent des potentiels importants. Le covoiturage en particulier peut constituer souvent la meilleure façon de réduire son empreinte environnementale, sa consommation d'énergie et de faire des économies sur des trajets moyens et longs.

Afin de répondre aux besoins grandissants des Spinaliens et autres usagers de la ville, en bornes de recharge pour les véhicules électriques, la Ville d'Épinal en partenariat avec le SDEV (Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges) implantera 16 bornes sur son territoire, en complémentarité de l'offre privée existante et à venir.

“DU DÉSIR VENANT L’ACTION, CELLE-CI SERA DÉCLINÉE AU SERVICE DE CETTE VILLE DE LA RENCONTRE, DU VIVANT, RELATIONNELLE, APAISÉE QUE NOUS VOULONS POUR TOUS”

3 PROGRAMME D'ACTIONS

23 ACTIONS POUR CONSTRUIRE UNE VILLE DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS

3.1 Construire une ville de la rencontre

Développer des espaces de convivialité en ville

Différents aménagements seront réalisés en centre-ville afin de marquer l'identité d'Épinal comme ville où il fait bon vivre tout en prenant en compte des aménagements spécifiques d'installation de points de repos :

- piétonnisation de certains secteurs dans l'hyper centre lors de la période estivale
- aménagements ludiques afin de renforcer certains espaces destinés aux enfants
- créations d'aires de pique-nique ombragées à proximité du marché couvert ainsi qu'aux jardins du cours
- développement de l'art urbain afin de marquer certaines zones de rencontres en centre-ville et d'égayer des façades
- création d'un parcours sport/santé urbain
- implantation d'un City Stade en ville
- création d'espaces sportifs en accès libre le long de la rue David et Maigret (quartier de Bitola).

Plus de nature en ville

Épinal offre un cadre verdoyant et des paysages remarquables.
Différentes actions permettront de renforcer ce patrimoine naturel remarquable

- un plan pluriannuel de végétalisation des espaces urbains et parkings sera lancé dès 2022 : rue des Minimes, rue Léopold Bourg et rue François Blaudez
- un plan pluriannuel de végétalisation des cours d'écoles sera également lancé avec dès cette année une première école, Victor Hugo
- mise en œuvre du projet « l'arbre en ville »
- création de vergers partagés
- réalisation d'un atlas de la biodiversité.

Valoriser les espaces naturels en bord de Moselle

Reconquérir les espaces publics le long de la rivière permettra de développer l'attractivité et la convivialité

- requalification du parc de la Maison Romaine
- améliorer l'aménagement du parc du cours
- créer un nouveau parc urbain sur l'île « Bragard »

3.2 Construire une ville apaisée

Reconquérir l'espace public

Lors de travaux de requalification de voirie ou d'espace urbain, une attention particulière sera portée sur les espaces de flux liés à la présence de services, de commerces, d'arrêts de transports, d'attracteurs comme le long de la rivière et du canal ou d'équipements de loisirs, culturels... La Ville d'Épinal implantera un mobilier urbain adapté, ludique, des espaces végétalisés et ombragés afin d'affirmer la traversée d'une zone partagée ou les mobilités douces seront prioritaires. Un marquage d'animation permettra une meilleure lisibilité de ces zones.

►DES PREMIÈRES ZONES DE RENCONTRES/TESTS SERONT RÉALISÉES

- Le long du quai Jules Ferry au droit de la passerelle et de la place Georgin
- Rue Léopold Bourg, pont du 170e RI et carrefour quai Sérot/quai Ferry et rue du 170e RI
- Centre historique
- Rue du Boudiou
- Quai Michelet
- Chemin de Cadet Roussel et du point de vue.

►DES ESPACES DÉDIÉS AUX CYCLISTES SERONT CRÉÉS LORSQUE L'ESPACE URBAIN LE PERMET

- Un nouveau site propre sera réalisé sur l'axe quai des Bons Enfants
- Rue Maréchal Lyautey
- Rue de Nancy
- Les rues en sens unique limitées à 30 km/h permettront la circulation des cyclistes dans les deux sens (sauf arrêté contraire de monsieur le Maire).

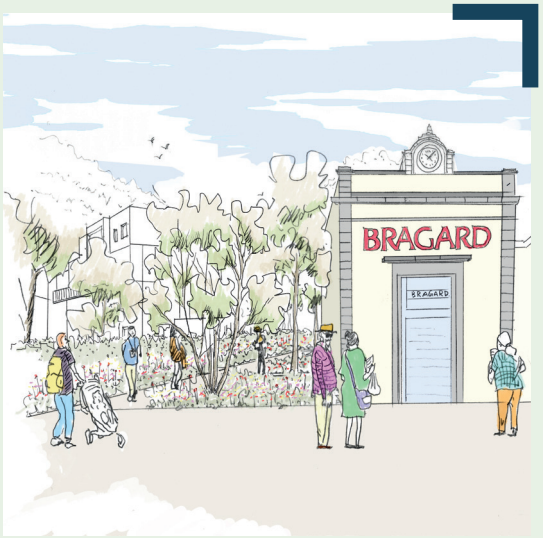

►LE NOUVEAU PLAN DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DE BITOLA CHAMPBEAUVERT

doit être porté par une politique innovante respectueuse de l'environnement. Véritable laboratoire urbain, le projet doit être une expérimentation du Plan communal des mobilités et co.construit avec les acteurs du quartier et les habitants.

Créer des « rues aux écoles » au cœur d'Épinal de demain

Voitures en double file, trafic routier important et souvent anarchique, trottoirs encombrés : l'environnement proche des écoles maternelles et élémentaires est souvent pollué et source d'insécurité pour les enfants. Le dispositif de « rues aux écoles » doit permettre de faciliter l'accès des enfants à leur école en leur offrant un cadre apaisé, sécurisé et ludique. La Ville d'Épinal renforcera la piétonnisation et la sécurisation des espaces publics devant les écoles en créant des espaces verts et ludiques comme moyen de distanciation et de lisibilité pour les usagers. Un premier test sera réalisé sur trois écoles : école du Centre, école de la Loge Blanche, école Paul Emile Victor.

Rue de Nancy - sortie d'école

En complément de l'espace public partagé, il faut repenser la limitation de vitesse de circulation dans la ville

Mettre l'humain au cœur des stratégies de mobilité c'est revoir la limitation de vitesse de circulation qui doit évoluer afin de l'adapter aux usages des espaces concernés et des rues en intégrant leur environnement et notamment la vie locale et la densité de l'urbanisation proche.

Les itinéraires de transit des véhicules poids-lourds

La traversée de la ville par des véhicules à haut tonnage apporte pollution et dangerosité et endommage la chaussée. Ces traversées seront réglementées.

Accompagner les logisticiens sur le dernier kilomètre

Avec les nouveaux modes de consommation et le développement du e-commerce, la part des livraisons de colis ne cesse de croitre. La ville devra faire évoluer sa réglementation afin d'encourager l'exploitation de véhicule propre et non polluant comme des véhicules électriques ou vélos cargos.

► à titre expérimental, un casier « click and collect » de plusieurs compartiments sera installé aux abords du marché couvert.

3.3 Une offre mobilité évolutive pour tous

Création d'un « abonnement général » et d'un Compte Mobilité

La Communauté d'Agglomération souhaite créer un abonnement unique donnant accès à tous les services de transport et de mobilités du territoire : transport urbain, car, vélo, voiture partagée et à terme, le train. L'abonnement donnera accès en illimité aux services de transport présents sur le territoire de la CAE en incluant la part abonnement des services vélo et voiture partagée. Il est proposé en tarif plein et tarif réduit et est dégressif au sein d'une même famille.

Un compte mobilité sera créé également et permettra l'inscription et le paiement de l'ensemble des services de mobilité présents sur le territoire, via un site internet et une seule application (bus, car, train, transports scolaires, location de vélo longue et courte durée, voiture partagée, stationnement...).

Développer des services destinés à la pratique du vélo

La CAE continuera de développer sur la ville l'offre de location de vélos et notamment à assistance électrique.
Il y aura davantage de stationnement sécurisé, systématiquement intégré aux opérations d'urbanisme.
Les cyclistes devront également avoir accès à des services et équipements de stationnement, d'entretien et de réparation.

► La ville va créer un premier garage à vélos aux abords du quai des Bons Enfants

Maintenir et élargir l'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

Dans l'optique de rendre plus accessible les vélos à assistance électrique, la CAE poursuit l'aide à l'équipement des ménages, en tenant compte des aspirations nouvelles : vélos-cargo, porteurs, vélos reconditionnés. La CAE élargira le dispositif en soutenant la réparation et l'acquisition de vélos musculaires en ciblant un usage pour les déplacements du quotidien et la mise en sécurité des cyclistes (éclairage, freins...).

Le Réseau Imagine colonne vertébrale des mobilités

Le Réseau Imagine continuera à se développer en s'adaptant aux aspirations et attentes de ses usagers. Il sera connecté au nouveau service de transport déployé sur l'ensemble du territoire de la CAE. Le service Cap Imagine (transport à la demande pour les personnes âgées) s'étendra sur l'ensemble de ce territoire.

Un service nocturne sera déployé sur la ville

Le service de navettes de soirée sera revisité et développé afin de répondre aux demandes exprimées par la population.

Proposer des services adaptés aux familles et aux seniors

Pour faciliter les déplacements des familles, des enfants et des seniors, la CAE développera des offres adaptées : location de vélo-cargos, de porteurs et de vélos adaptés, d'accessoires (siège-bébés par exemple). Elle intègrera à l'abonnement général une tarification dégressive à partir du 2ème membre du foyer.

Promouvoir et développer les usages partagés de la voiture

La CAE incitera le grand public et les professionnels au covoiturage en développant, en faisant la promotion des solutions de mise en lien, et à travers des opérations de co-financement. Elle favorisera l'auto partage notamment en l'intégrant à l'offre globale de mobilités et en soutenant la demande des particuliers et des professionnels.

Extension du parking Saint-Michel

Poursuivant une offre de stationnement à proximité des commerces, restaurants, et des activités en son centre, la Ville d'Épinal procédera à l'extension du Parking Saint-Michel en offrant de nouvelles places de stationnement en proximité du centre historique.

3.4 Accompagner les changements, informer, communiquer

Une des composantes essentielles de ce Plan communal des mobilités est de construire cette ville que nous voulons pour demain avec les Spinaliens. C'est pourquoi la concertation et la communication seront un pilier de cette démarche. Ainsi des temps forts spécifiques de consultation seront organisés (réunions publiques, ateliers, plateforme numérique de participation citoyenne...)

Un nouveau jalonnement au bénéfice des mobilités douces

Cette nouvelle signalétique doit permettre à l'usager à pied et à vélo de pouvoir tout au long de son trajet se repérer dans la ville et être informé sur la durée du trajet pour relier notamment les équipements structurants de la ville (gare, équipements publics...).Elle doit également inciter à découvrir les lieux touristiques, historiques et culturels de la ville.

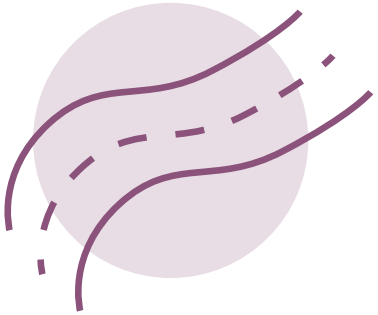

L'éducation aux mobilités actives (marche, vélo, trottinette, roller...)

Un parcours pédagogique sera installé dans la ville afin d'initier les plus jeunes et les moins jeunes à la pratique des mobilités actives. Des partenariats seront recherchés avec l'Education Nationale, La Prévention Routière, les mutuelles pour aider les enfants à pratiquer le vélo et les adultes voulant s'y remettre à acquérir les bons réflexes lors de leurs déplacements.

Bourse au permis de conduire :

La Ville d'Épinal accompagne les jeunes de 17 à 30 ans au financement de leur permis de conduire véritable sésame pour entrer dans la vie active sous la condition d'être engagé dans une démarche d'insertion professionnelle.

Encourager et accompagner la mise en œuvre de Plans de Mobilité Employeur

La CAE encourage les employeurs à réaliser et mettre en œuvre des Plans de Mobilité en leur proposant un programme d'accompagnement : aide technique à la réalisation d'un diagnostic (bilan chiffré, enquête auprès des salariés), accompagnement dans la construction d'un programme d'actions et la recherche de subventions. Elle met en lien les employeurs engagés et les valorise via des offres promotionnelles concernant les services de mobilité pour leurs salariés.

Dans ce cadre, la Ville d'Épinal va mettre en œuvre un Plan de déplacement inter administration afin de faciliter les mobilités actives dans le cadre des déplacements professionnels et des déplacements domicile/travail. La municipalité s'engage à être exemplaire. Une attention particulière sera portée à l'information, la prévention et la formation.

Des lieux d'informations et d'échanges

En complément de l'Espace Imagine, rue des Noires Halles, une agence des mobilités sera créée par la CAE sur le parvis de la gare routière. Guichet d'information, de vente et d'animation auprès du grand public sur les services de transports et de mobilités.

Développer un réseau relais d'informations des publics

La CAE organisera en partenariat avec la ville un réseau des acteurs relais (MAAP, Missions locales, Pôle Emploi, associations et entreprises d'insertion et de formation, services sociaux, MDPH...) pour mieux informer les publics fragiles de l'offre et mieux prendre en compte leurs besoins spécifiques.

Accueillir et développer des temps forts de réflexion sur la construction de la ville de demain.

Épinal accueillera du 17 au 22 octobre 2022 la 4ème édition du Festival international de sociologie qui aura pour thème « le développement des villes moyennes à l'ombre des métropoles ». Quelle place, quelle stratégie de développement en matière d'habitat, de mobilité, de travail, de gouvernance, d'innovation...

L'édition 2023 des Imaginales aura pour cadre la ville du futur. Ainsi Épinal deviendra le centre des réflexions d'artistes, de scientifiques sur cette thématique.

4

PROCESSUS D'ÉVALUATION

DU PLAN COMMUNAL DES MOBILITÉS

L'évaluation du Plan communal des mobilités qui se fixe plusieurs objectifs sera mis en place tout au long du déploiement des actions. L'évaluation visera à mesurer la cohérence entre les politiques publiques mises en place sur le territoire de l'agglomération et de la commune d'Épinal et permettra ainsi de s'assurer de l'efficacité des actions mises en place.

Il s'agira dans un premier temps de définir des critères quantitatifs précis et mesurables tels que la fréquentation des transports en commun, l'usage du vélo dans les déplacements ou encore l'utilisation des bornes électriques mais aussi des critères qualitatifs sur le bien-être des habitants, ou la sécurité...

Le Plan communal des mobilités de la Ville d'Épinal prend en compte toute la population dès le plus jeune âge jusqu'aux séniors. L'évaluation a également pour objectif de s'assurer de la bonne prise en compte des plus vulnérables (personnes à mobilité réduite, séniors, personnes en situation de précarité...).

La Ville s'engage à être exemplaire. Les agents et élus répondront à un questionnaire pour connaître leur pratique, des actions seront mises en place avec des objectifs précis pour les sensibiliser par le biais d'une campagne de communication individualisée, des temps de formation seront aussi organisés et des temps de valorisation des bonnes pratiques seront mis en place. Une attention particulière sera portée à l'information, la prévention et la formation.

La Ville procédera à des enquêtes auprès de la population sur des sujets divers : évolution des comportements de la population suite à des aménagements, mise en place de nouveaux services, usage des espaces (garage à vélo, espaces publics, bus,...).

La Ville s'engage à mettre en place des actions co-construites en amont et d'impliquer les instances de participation existantes (associations de commerçants, conseil des jeunes, conseil des aînés, Comités d'Intérêts de Quartier, conseils d'école...).

Les résultats des évaluations seront transmis aux habitants afin de poursuivre la dynamique de construction collective dans le but de mettre en œuvre ensemble les nouvelles actions et/ou les réajustements nécessaires.

ville d'Épinal

IMAGINONS EPINAL >>>

Le plan mobilité :
INFOS sur epinal.fr

Hôtel de Ville I 9 Rue Général Leclerc I 88000 Épinal

EDITION : le 20/05/2022